

Jeunes installés : savoir gérer ses formalités administratives

Objectifs

Maîtriser la gestion de son exploitation et savoir répondre aux procédures administratives applicables.

Pré-requis

Etre installé agriculteur (cotisant, chef d'exploitation).

Contenu

Mardi 02 mars (9h00-12h30)

Savoir répondre aux exigences réglementaires applicables à son exploitation :

- L'imposition des résultats agricoles : revenus catégoriels, pluriactivité, le Micro-BA, le réel, formulaire à remplir, les crédits d'impôts...

Mardi 27 avril (9h00-12h30)

- La TVA : savoir déclarer sa TVA, la télédéclaration...

- Aspects sociales de son exploitation : éléments de calcul des cotisations MSA, les échéances, descriptifs de prestations sociales, la modification de la surface mise en valeur dans son exploitation

Note de satisfaction des derniers stagiaires en formation : 9,1/10 !

Modalité d'enseignement

présentiel

Références qualités

qualicert,qualiopi

Dates, lieux et intervenants

02 mars 2021

09:00 - 12:30 (3,5hrs)

ADEAR 32, 56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

27 avr 2021

09:00 - 12:30 (3,5hrs)

ADEAR 32, 56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à ADEAR du Gers, 56 avenue des Pyrénées, 32000 Auch

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 23/02/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Tarif autofinancement : 60€

Plus de renseignements

Audrey Boussaoud

a.boussaoud@adear32.fr

ADEAR 32

N°OF : 73320036332

Accès handicapé non prévu initialement pour cette formation ; nous contacter pour adapter les conditions d'accueil à votre situation.

Repas tiré du sac

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Charleyne BARTHOMEUF, animatrice et formatrice à l'ADEAR du Gers.

Charleyne BARTHOMEUF, animatrice et formatrice à l'ADEAR du Gers.